

Source : Hors série Risk-management
Date : Décembre 2009

Un rescapé dans
les décombres du
séisme à Dujiang
Yan, dans la province
chinoise du Sichuan.



LA CHINE, PREMIER —CONSOMMATEUR MONDIAL DE CIMENT

■ Pour Lafarge, la Chine représente un marché gigantesque sur lequel le groupe est présent depuis plus de quinze ans. Le pays consomme chaque année la moitié de la production mondiale de ciment. Résultat pour le groupe de matériaux de construction : l'Asie représente 10% de l'activité totale (CA de 10,9 Md€ en 2008). Lafarge Shui On, la joint-venture contrôlée par Lafarge en Chine, compte 27 sites sur le territoire chinois et 13 000 des 84 000 collaborateurs du groupe y travaillent.

C. GALLOWAY/SINOPIX/REA

Lafarge fait face au séisme du Sichuan

■ Le tremblement de terre survenu le 12 mai 2008 dans la province chinoise du Sichuan constitue le plus grave sinistre événement naturel auquel ait dû faire face le groupe Lafarge. Revue de détail de la gestion du sinistre.

Le 12 mai 2008, un séisme d'une magnitude 8 sur l'échelle de Richter dévaste la province chinoise du Sichuan et cause la mort de 70000 personnes. Le groupe Lafarge dénombre trois de ses 27 sites chinois aux abords de la faille. Parmi ces trois sites de la filiale locale, Lafarge Shui On, la toute nouvelle cimenterie de Dujiang Yan, qui compte 500 salariés, est particulièrement sinistrée. Coup de chance, aucun salarié du groupe ne trouve la mort sur son lieu de travail : « Un collaborateur est décédé dans l'effondrement de sa maison et de nombreux autres ont perdu des proches », explique

Laurent Barbagli, directeur des risques et assurances du groupe.

Le 16 mai, quatre jours après le drame, le président du groupe, Bruno Lafont, est sur place; les experts, le risk-manager et les assureurs se rendent sur les lieux dès le 25 mai.

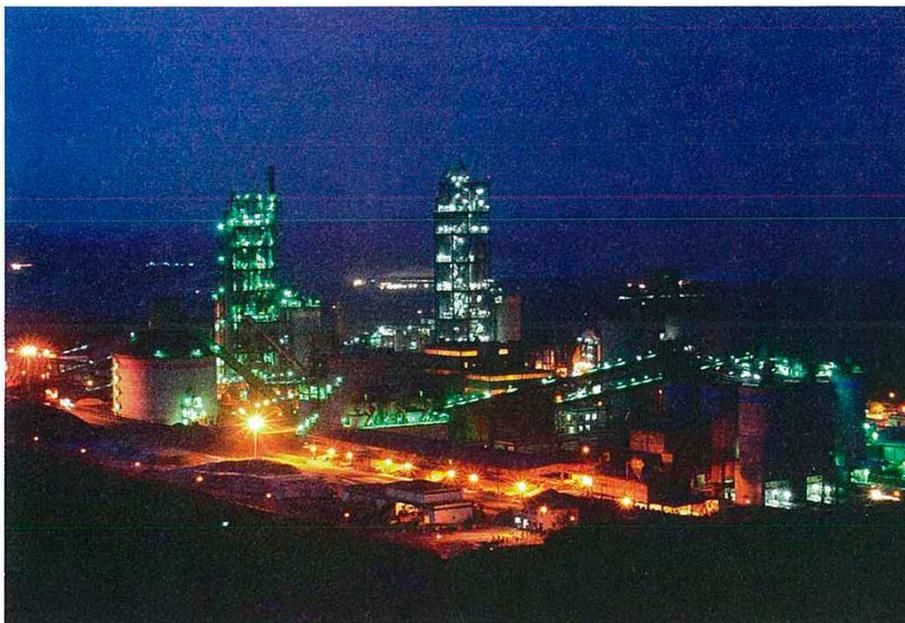
Rédaction des contrats et choix de l'assureur sont essentiels

Gestion de crise et gestion de sinistre sont envisagées largement en amont : « La modélisation des risques événements naturels que nous menons régulièrement est un bon outil de prévention à notre disposition. Mais la rédaction des termes et

conditions du contrat d'assurance et le choix de l'assureur se révèlent tout aussi importants en cas de sinistre », indique Laurent Barbagli. Le montant du séisme se fixe autour de 70 M€ et les indemnités sont versées en totalité douze mois seulement après sa survenue. Dans le cadre du programme d'assurance en place, les indemnités sont payées à la fois par Axa CS, assureur leader, et Ping An, assureur local, qui porte une partie du risque sans opérer de rétrocession à Axa.

Le partenariat, clé du succès

En janvier 2009, la garantie tremblement de terre a été reconduite à l'identique par le groupe, signe de la satisfaction de Lafarge quant au rôle de ses assureurs dans la gestion du séisme de 2008. « L'un des facteurs clés du succès de la gestion du sinistre et de l'indemnisation réside dans le partenariat fort qui existe entre le groupe et Axa CS », confirme le gestionnaire des risques et des assurances, avant d'indiquer avoir reconduit le contrat de Ping An et lui avoir même confié la réalisation d'une étude sur un programme d'assurance. Le choix de l'assureur est d'autant plus important dans ce cas précis qu'il s'agit d'un programme d'assurance international décliné localement, et que le sinistre est survenu en Chine. « Ping An a finalement bien joué son rôle au côté d'Axa. Pour nous, il était primordial que l'assureur leader pilote la gestion du sinistre », remarque Laurent Barbagli. Pour la reconstruction, Lafarge désigne parmi ses collaborateurs un chef de projet. Plusieurs



En janvier 2009, le groupe Lafarge a reconduit à l'identique sa garantie tremblement de terre, signe de la satisfaction du groupe quant au rôle de ses assureurs dans la gestion du séisme de 2008. Ci-dessus, l'usine Lafarge de Dujiangyan (Chine) aujourd'hui.

experts et évaluateurs interviennent sur le site, en relation avec les assureurs et le courtier Aon. L'expert de l'assuré et ceux des assureurs sont missionnés : « Les équipes d'Aon China ont été très utiles dans nos relations avec Ping An pour le dernier round de négociations. » Des audits des dégâts et des analyses sismiques sont menés pour décider des travaux. **C'est le cabinet Roux qui est chargé de l'évaluation des dommages et de la perte d'exploitation.** « Nous avons eu une idée précise du chiffrage

en septembre », indique le risk-manager. Les sites sont rouverts au bout de six mois et l'ensemble des réparations est terminé neuf mois après le séisme. Au total, près de 2000 personnes 40 entreprises ont été mobilisées pour la reconstruction : « Notre capacité à mobiliser les prestataires locaux est une indication de bonne intégration de Lafarge en Chine conclut Laurent Barbagli.

■ ANNE LAVAUD ET STÉPHANE TUFFÉRY

2 QUESTIONS A

Laurent Barbagli

Risk-manager du groupe Lafarge

■ Quelle a été votre réaction face au séisme ?

Je venais d'arriver chez Lafarge. Face à une telle catastrophe, l'émotion est forte et c'est une composante à gérer; sur place, la population était sans abri, il y avait encore des répliques du séisme et les dommages étaient considérables. Mais ici aussi, l'émotion était intense : en interne, parce que les salariés se sentaient concernés, et en externe, parce que la catastrophe a connu une résonance planétaire. En outre, l'ampleur du sinistre était

telle que sa bonne gestion constituait un enjeu élevé pour Lafarge.



■ Justement, quel est le retour d'expérience?

Ce sinistre est tout à fait atypique par son intensité. Sa gestion a entraîné quelques évolutions dans les procédures du groupe en la matière. Deux exemples : nous avons davantage eu recours à notre courtier et nous avons missionné notre propre expert « assurés ».

■ PROPOS RECUEILLIS PAR S.T.